

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

SEANCE ORDINAIRE DU 02 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT (arrivée à 19h20), David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Emilie PARROT

Absents excusés : Antoine PRIEUR-DREVON qui donne pouvoir à Hervé GUIBELIN, Mathias GIRARDIN qui donne pouvoir à Martine BARBIER

Absent : Ludovic BRASSEUR

Secrétaire de séance : Elfi BARBARIN

Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes, de l'entrée des communs Grande Rue et du logement place Jean Baptiste

Vu la réunion de la commission des bâtiments communaux,
Vu les devis reçus,

Considérant la mise à l'écart de 2 offres du fait de la non-conformité des propositions et de l'absence d'offre pour certaines demandes,

Considérant qu'il convient de départager les 2 entreprises restantes,

Le Conseil Municipal par 9 voix pour,

- valide l'offre la moins disante,
- accepte le devis de l'entreprise GB Menuiseries pour un montant de 22 389.00 € HT,
- autorise Monsieur le Maire à signer.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

*Le secrétaire,
Elfi BARBARIN*

*Le Maire,
Hervé GUIBELIN*



Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le 05/12/2025

Berger
Levrault

ID : 039-213903081-20251202-2025_D037-DE

